



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC 011 262 17N0188

**REALISATION D'UN COMPLEXE OENOTOURISTIQUE
AU CHATEAU CAPITOUL**

**PARTICIPATION DU PUBLIC
PAR VOIE ELECTRONIQUE**

DU 11 JUIN AU 13 JUILLET 2018

MESSAGES DEPOSES

MESSAGES DEPOSES
(par ordre chronologique) :

- Message de M. Maurice DUVAL reçu le vendredi 22 juin 2018
- Message de M. Louis PRIVAT reçu le samedi 7 juillet 2018
- Message de M. Jean RAMBAUD reçu le dimanche 8 juillet 2018
- Message de M. Thomas LAFITTE reçu le mercredi 11 juillet 2018
- Message de Mme Marie GAUDEL reçu le mercredi 11 juillet 2018
- Message de Mme Christine et M. Régis ROGER reçu le jeudi 12 juillet 2018
- Message de M. Laurent BURGAT reçu le vendredi 13 juillet 2018

PREAMBULE

Le présent document contient les sept messages électroniques qui ont été transmis à la ville de Narbonne au cours de la participation par voie électronique qui s'est déroulée du 11 juin au 13 juillet 2018 pour le projet de complexe oenotouristique du Château Capitoul.

Cette participation a été organisée en application de l'article L123-19 du code de l'environnement.

Elle fait aussi l'objet dans des documents séparés d'une synthèse des observations et propositions du public avec un exposé sur la manière dont elles ont été prises en compte par la ville de Narbonne et d'une note exposant les motifs de la décision.

En effet, l'article L123-19-1 du code de l'environnement indique :

*« Au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée minimale de trois mois, l'autorité administrative qui a pris la décision rend publics, par voie électronique, **la synthèse des observations et propositions du public** avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, **les observations et propositions déposées** par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, **les motifs de la décision.** »*

MESSAGE 1

De : mmduval@free.fr [mailto:mmduval@free.fr]
Envoyé : vendredi 22 juin 2018 17:47
À : Urbanisme - Instructeurs <Urbanisme@mairie-narbonne.fr>
Objet : Projet Capitoul

Bonjour,

Suite à l'avis au public, j'ai consulté le dossier aux Services Techniques le 18 juin et je vous livre mes commentaires:

Ce projet est ambitieux pour Narbonne et ne peut que dynamiser l'activité touristique et œnologique. J'apprécie le coté intégration au site, avec l'aspect de hameau que l'on trouve dans les grands domaines et villages environnants, et son soucis écologique vis à vis des ressources naturelles et de la préservation de la nature du massif de la Clape. Donc approbation totale à ce projet.

Une seule critique: il n'est pas fait mention de piste cyclable, qui devrait permettre de rejoindre Gruissan et Narbonne à partir de ce site. Pourtant, il serait facile de raccorder ce domaine, par l'ouest vers la piste cyclable actuelle Narbonne/Gruissan, soit directement à travers vignes, soit en rejoignant (un chemin agricole partant du domaine y existe déjà) le chemin du Milieu jusqu'au pont des Patres sur le canal de la Réunion.

En outre, cela permettrait une liaison cyclable et VTT entre le massif de la Clape, et la piste cyclable existante: alors qu'actuellement faute de liaison, pour passer du massif de la Clape venant des Enferrets ou des Auzils vers la piste cyclable existante, il faut emprunter la RD 32 entre Narbonne et Gruissan, puis la traverser pour rejoindre le chemin du Milieu ce qui est dangereux vu la circulation rapide à cet endroit (trop loin du radar!) et le manque de visibilité, car dans un virage.

Il serait donc souhaitable d'intégrer à ce projet une liaison cyclable entre le rond point d'accès prévu sur la RD 32 face à la carrière et la piste cyclable existante Narbonne-Gruissan.

Avec mes remerciements de noter cette suggestion de piste cyclable,
Cordialement,

Maurice Duval,
5, Impasse Turenne
11100 Narbonne
(mmduval@free.fr)

P Pensez environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire

MESSAGE 2

Expéditeur: louis privat <privatlouis@me.com>
Date: 7 juillet 2018 à 08:21:26 UTC+2
Destinataire: Mairie De Narbonne <urbanisme@mairie-narbonne.fr>
Cc: Karl O' Hanlon <karlolandon@domainedemeure.com>
Objet: Soutien au projet: Château de Capitoul

Monsieur le Maire,

En tant que propriétaire des Grands Buffets, qui attire une clientèle internationale dans cette magnifique région à laquelle je suis profondément attaché, il m'apparaît évident que nous souffrons d'un manque flagrant d'hébergements de qualité, ce qui pénalise de manière conséquente le développement touristique d'un secteur dont les qualités sont exceptionnelles.

Le développement du Château Capitoul représente une opportunité idéale d'améliorer cette tendance.

En effet, la beauté des espaces naturels de ce secteur du Massif de la Clape fait de la rénovation du Domaine de Capitoul un enjeu majeur, que ce soit au niveau du patrimoine architectural qu'environnemental, il est donc impératif que ces dimensions soient prépondérantes dans le projet de construction global, ce qui est incontestablement le cas.

Convaincu et très admiratif depuis longtemps de la qualité des projets de Domaine et Demeure, tant au niveau architectural qu'au niveau de leur compatibilité environnementale et après avoir consulté celui-ci, je suis une fois de plus bluffé par la qualité de la rénovation prévue, l'intégration parfaite à les alentours et à l'architecture vernaculaire originale du lieu, le charme qu'y conféreront les matériaux utilisés.

C'est la raison pour laquelle je viens par ce courrier vous signifier mon soutien enthousiaste à la réalisation de ce magnifique projet dont j'ai grande hâte de voir le résultat !

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées,

Louis Privat

MESSAGE 3

De : Jean Rambaud [mailto:jean.rambaud1@gmail.com]
Envoyé : dimanche 8 juillet 2018 20:37
À : Urbanisme - Instructeurs <Urbanisme@mairie-narbonne.fr>
Objet : Château Capitoul

A : Monsieur Didier Mouly Maire de Narbonne
de : Jean RAMBAUD

Merci de trouver ci joint mon opinion concernant le projet

Cordialement

Jean RAMBAUD

Monsieur le Maire,

Je souhaiterai vous faire part de mon avis sur le projet touristique du Château Le Capitoul dont j'ai pris connaissance dans la presse internationale lors d'une escale en Asie ; en effet étant natif de Narbonne et dans l'industrie du tourisme depuis plusieurs années Directeur Général de groupe hôtelier en relation avec les institutions touristiques, j'étais très fier à l'idée qu'allait éclore dans ma région natale ce beau projet ambitieux et respectueux de l'environnement.

Notre belle région possède toutes les qualités pour tenir un rôle majeur dans l'industrie du Tourisme.

Ce projet est un formidable atout pour attirer une clientèle qui souhaite ce niveau de prestation, de service hôtelier, en recherche d'authenticité et de culture.

Dans le monde du tourisme les Hôtels 5 étoiles et les Palaces affichent les meilleurs résultats .

Ce projet à la fois viticole et touristique répond aux critères.

Le Tourisme est l'industrie par excellence d'une économie transversale.

**Les couts de construction sont une manne importante pour la région,
Cela aura également pour résultat de promouvoir la Viticulture Languedocienne, les petits producteurs locaux, des créations d'emplois pérennes, des retombées directes et indirectes, impôts et taxes diverses.**

Par la lecture du projet il apparaît que La Préservation du Patrimoine sera respecté d'une manière absolument parfaite mettant en valeur et réhabilitant ce site exceptionnel.

Cordialement

Jean RAMBAUD

MESSAGE 4

De : Thomas Lafitte [mailto:thomas.lafitte@yahoo.fr]
Envoyé : mercredi 11 juillet 2018 13:07
À : Urbanisme - Instructeurs <Urbanisme@mairie-narbonne.fr>
Objet : CHÂTEAU CAPITOUL

Bonjour,

Je me permets de vous écrire à propos du futur projet du Château Capitoul, je trouve cela super que ce site soit rénové au lieu d'être laissé à l'abandon.

Ce lieu est magnifique et va être rénové avec goût dans le respect de l'architecture et l'environnement (connaissant déjà leur deux établissements)

Il faudrait plus d'initiative de ce genre pour raviver de tel site dans le sud.

Le résultat sera génial et surtout dans le Narbonnais et va apporter du tourisme et un endroit agréable pour des sorties (restaurant, les loisirs avec ces évènements...).

Hâte que la rénovation soit fini pour l'ouverture.

Merci pour ce beau projet.

Cordialement,

M. LAFITTE Thomas.

? Pensez environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire

MESSAGE 5

De : marie.gaudel@clairdelune.fr
[mailto:marie.gaudel@clairdelune.fr]
Envoyé : mercredi 11 juillet 2018 17:59
À : Urbanisme - Instructeurs <Urbanisme@mairie-narbonne.fr>
Objet : CAPITOUL - consultation publique PC

A l'attention de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire,

Je m'autorise en tant que gérante de l'Agence Clair de Lune dont notre bureau se situe 3, rue Espert à Gruissan d'apporter tout mon soutien au projet du Château Capitoul.

En effet, notre agence de communication spécialisée en vin et tourisme est souvent confrontée à la maigreur de l'offre oenotouristique haut de gamme, pourtant si nécessaire à la valorisation de l'image du territoire et du vignoble.

Le projet Capitoul, avec son intégration réussit dans le paysage, avec sa volonté et son exigence de respecter l'environnement est de notre point de vue un atout indéniable pour la commune et démontre votre engagement à soutenir le développement d'initiatives portées sur la montée en gamme. Ce segment d'activité est actuellement sous représenté, notamment dans l'offre d'hébergement. Ce projet y répond en tous points.

Je reste à votre disposition pour toute précision nécessaire au dossier,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Marie Gaudel
Agence Clair de Lune - Fabrique d'influence
12 rue St Polycarpe - 69001 Lyon
Bureau +33 (0)4 72 07 31 92
Mob. +33 (0)6 85 02 15 20

Toutes les news Clair de Lune sur www.clairdelune.fr
? Pour que de la Lune, la Terre soit toujours aussi belle,
n'imprimez ce mail que si nécessaire
? Pensez environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire

MESSAGE 6

De : SARL CHAGRIVE [mailto:rroger2@wanadoo.fr]
Envoyé : jeudi 12 juillet 2018 11:15
À : Urbanisme - Instructeurs <Urbanisme@mairie-narbonne.fr>
Objet : Projet d'aménagement du Chateau "Le CAPITOUL"

Projet d'aménagement du Château "Le CAPITOUL"

Monsieur le Maire

Nous avons à plusieurs reprises utilisé les prestations du Château "Les Carasses" dans l'Hérault, ce dont nous n'avons eu qu'à nous féliciter, tant au niveau de leur qualité qu'au niveau image pour notre région.

Compte tenu de cette réalisation, il nous semble intéressant qu'il soit envisagé d'aménager dans l'Aude le Château "Le Capitoul" dans le même état d'esprit.

Ceci pour le plus grand bien - image et économie - de notre département.

Avec nos salutations respectueuses

Christine et Régis ROGER
49 Av du Minervoise
11600 Villegly

? Pensez environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire

MESSAGE 7

De : burgat.laurent@wanadoo.fr [mailto:burgat.laurent@wanadoo.fr]
Envoyé : vendredi 13 juillet 2018 08:24
À : Urbanisme - Instructeurs <Urbanisme@mairie-narbonne.fr>
Objet : Château Capitoul

A l'attention de Monsieur le maire
? Pensez environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire

BURGAT Laurent
15 rue du baliste
11430 Gruissan

Le 13 Juillet 2018

Monsieur le Maire

Je vous écris ce jour pour apporter tout mon soutien à ce superbe projet du château Capitoul.

Autour de rencontres sur le château j'ai eu le privilège de découvrir le projet ainsi que la maquette qui m'ont conforté sur l'intérêt pour notre ville qu'une telle initiative voit le jour rapidement.

Toute l'attention mise par les porteurs du projet afin de préserver l'environnement naturel du site ainsi que sa biodiversité feront du Château Capitoul un superbe écrin qui permettra une mise en avant de ce superbe endroit trop longtemps oublié et négligé.

Narbonnais de cœur et de naissance je suis convaincu que cette initiative est une bonne et belle création pour nous, elle aura le mérite de valoriser la partie sud de la Clape que j'adore par-dessus tout et de créer de l'emploi pour nos futures générations qui en ont bien besoin, ainsi ce projet aura le mérite d'être une vitrine pour notre Clape sans la dénaturer et d'être une des locomotives économiques de notre région.

Voici les raisons qui me poussent à vous écrire ce jour et à apporter tout mon soutien aux responsables du développement de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mon plus profond respect.

BURGAT Laurent